

RAPPORT ANNUEL 2014

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 150 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mario Alberto Pedranzini
Président

Brunello Perucchi
Vice-président

Plinio Bernardoni
Secrétaire

Giovanni Ruffini

Daniel Zuberbühler

DIRECTION GÉNÉRALE

Mauro De Stefani
Président de la Direction générale

Mauro Pedrazzetti
Vice-Président de la Direction générale
Responsable de la division Crédits et Finance

Paolo Camponovo
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Logistique

Roberto Mastromarchi
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Front-office

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini
Directeur

BUREAU DE RÉVISION

KPMG SA
Zurich





*Le chaos législatif, où qu'il ait régné, a compromis la lutte pour le droit,
qui incarne la forme maximale de liberté individuelle.*

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du Président a aussi été traduite en romanche.

Illustration (pages 4-5):

La ville de Zurich vue du Lindenhof

Citations:

La source des citations
mentionnées aux pages 4, 8,
13, 14, 20, 28 et 36 est
disponible à la page XLVII
du supplément culturel.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2014

15

COMPTE ANNUEL 2014

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2014

29

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

FELIX SOMARY
L'ÉCONOMISTE INDÉPENDANT, L'ANALYSTE PRAGMATIQUE,
L'HOMME VISIONNAIRE

I

Introduction

III

Felix Somary: l'homme, l'économiste, le banquier, entre la Suisse et l'Italie

V

Un banquier extraordinaire à une époque extraordinaire

XXI

La pensée et les valeurs de Felix Somary sous le prisme du contexte bancaire
et financier actuel, avec un gros plan sur la Suisse

XXIX

Le Corbeau et le Président

XLIII



*La richesse et le pouvoir ne semblent jamais suffire;
plus on en a, plus on en voudrait.*



États-Unis, 1929.
Manifestation après le krach
boursier à New York.
Affrontements entre la police
et les sans-emploi.

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Aujourd'hui, premier jour de l'an nouveau, il nous paraît naturel d'émettre quelque réflexion sur ce qui s'est passé durant l'année qui vient de s'achever, où la crise mondiale s'est encore fait sentir, avec tous les problèmes que cela comporte.

Au début de l'année 2014, on tablait sur une forte reprise mondiale; ou, pour le moins, tels étaient les pronostics d'économistes chevronnés. Mais l'expérience enseigne que les prévisions, de par leur essence même, doivent toujours être considérées avec circonspection.

Les États-Unis ont assurément renoué avec la croissance, mais celle-ci n'est pas aussi enthousiasmante que prévu. Les pays émergents asiatiques, à commencer par la Chine, ont constaté un certain ralentissement de leur production. Pour ce qui est des pays de la zone euro, la situation est disparate: si certains États ont constaté un certain démarrage de la production et de la consommation, d'autres sont restés sur la ligne de départ. La crise a perduré, et l'inversion de tendance semble se faire attendre. La situation au Moyen-Orient et les rapports conflictuels entre l'Ukraine et la Russie n'ont point contribué à l'économie et aux échanges, loin de là.

Venons-en à la Suisse, cette nation géographiquement encastrée en plein cœur de l'Union européenne, et qui a choisi de ne pas en faire partie. La très honorable note «AAA» de la Confédération helvétique a été confirmée; or, cette excellente note lui a été attribuée en considération de différents facteurs décisifs, tels que la stabilité politique, l'efficacité administrative, la fiscalité équilibrée, l'innovation technologique et la compétitivité.

L'économie a poursuivi dans la croissance, bien qu'à un rythme plus faible, surtout dans les derniers mois de l'année. Les rapports commerciaux avec les pays de la zone euro ont subi un ralentissement. Le secteur industriel a été caractérisé par une évolution en dents de scie, et la construction, un secteur primordial qui joue le rôle de locomotive pour les autres industries qui en dépendent, a stagné. Les services se sont montrés toujours aussi efficaces, et le chômage reste faible.

La décision de la BCE de réduire le loyer de l'argent, de même que d'autres facteurs de nature expansive, s'est traduite par une augmentation progressive de la pression sur le franc suisse. L'inflation est pour ainsi dire inexistante.

Dans l'ensemble, ce fut une année de croissance, et le PIB est positif.

Ce scénario, qui reflète la bonne santé de l'économie helvétique, n'a pas manqué d'attirer des entrepreneurs et des travailleurs étrangers, dont bon nombre d'Italiens qui, comme chacun sait, sont appréciés pour leur capacité de s'adapter à toute situation, même incommode, et pour leur volonté de faire, et de bien faire.

En ce qui concerne la fiscalité, la Suisse a accepté de se conformer aux normes OCDE qui prévoient l'échange de données entre nations, à appliquer sur demande et après la signature de conventions bilatérales ad hoc. Les accords avec certains pays ont avancé plus lentement, notamment avec l'Italie: en effet, celle-ci a, outre la question complexe de la fiscalité, plusieurs négociations en cours avec la Suisse sur d'autres questions, tout aussi complexes et ardues, mais qui paraissent en bonne voie pour arriver à une conclusion positive.

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comme à l'accoutumée, a fait preuve d'une grande sévérité envers elle-même, choisissant l'austérité, surtout par la limitation des coûts, selon l'adage populaire qui veut que chaque sou épargné soit un sou gagné. Aux bénéfices unitaires réduits s'est opposée la quantité accrue d'opérations traitées, intermédiées, conjointement à leur qualité et à des stratégies opérationnelles prudentes.

Les résultats obtenus sont bons. La collecte de fonds, qui atteint 5,3 milliards de francs suisses, a légèrement diminué par rapport à 2013. Les crédits clients, qui atteignent 3,5 milliards de francs, ont enregistré une hausse de 6 %. En ce qui concerne ce dernier poste, nous avons cherché à laisser l'argent dans les régions d'implantation des filiales où il a afflué, et nous l'avons fait en accordant des financements à des acteurs du lieu – personnes morales et personnes physiques –, en préférant d'une manière générale donner peu à beaucoup de gens, plutôt que d'octroyer beaucoup d'argent à quelques personnes seulement. Ainsi, cette banque «populaire», fidèle à la mission qu'elle s'est donnée, a confirmé dans les faits être une institution proche et attentive au territoire.

Le bénéfice de l'exercice a augmenté de 378 %, atteignant 8,2 millions; ces données éloquentes attestent la capacité de la banque à rester sur le marché, en répondant avec efficacité et efficacité aux exigences de la clientèle.

L'ouverture, en janvier 2014, de la succursale de Neuchâtel, qui a remplacé le bureau de représentation qui s'y trouvait précédemment, a amené à 20 le nombre de filiales sur territoire suisse, réparties sur six cantons, auxquelles s'ajoute le guichet virtuel «Direct Banking», ouvert début 2014, et la succursale de la Principauté de Monaco.

Vers la fin de février, le Conseil d'administration m'a attribué la charge de président, à la suite de la démission de M. Piero Melazzini, qui a pris sa retraite. Je saisis l'occasion de ces lignes pour réitérer mes remerciements à mon prédécesseur, homme de science et de foi, pour ses accomplissements remarquables, en mettant l'intérêt de la banque avant tout. Au sein de ce même Conseil, M. Brunello Perucchi, ancien président de la Direction générale, a été nommé vice-président. Je lui sais gré d'avoir accepté cette mission importante et pour l'excellent travail fourni pendant de longues années au sein de la haute direction de notre établissement.

Nous adressons aussi nos pensées reconnaissantes à Messieurs Flavio Pedrazzoli et Kurt Spinnler, qui pendant de longues années ont fait partie du Conseil d'administration de cette banque, aux titres respectifs de vice-président et de membre du conseil, fournissant une aide assidue et précieuse.

Je remercie les autres membres de l'administration et ceux de la Direction générale, et exprime encore une fois mes vœux à M. Mauro De Stefani, qui depuis une année occupe le poste majeur de président de la Direction. J'exprime également ma gratitude à l'adresse du personnel, qui a œuvré avec engagement et professionnalisme.

Je désire également adresser ma vive reconnaissance à l'organe de surveillance, la FINMA – l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers – qui, comme toujours, a surveillé nos opérations de façon coopérative.

Une pensée reconnaissante est adressée aux membres de l'auditeur externe KPMG, pour leur aide indispensable et compétente.

Enfin, je désire exprimer mon sentiment de gratitude envers les clients, auxquels nous assurons dûment notre attention, pour que les relations d'affaires en cours et les mandats qui nous seront confiés puissent toujours les satisfaire entièrement, dans l'intérêt commun et réciproque.

Je saisis l'occasion pour souhaiter à chacun et chacune une année 2015 sereine et prospère.

Lugano, le 1^{er} janvier 2015

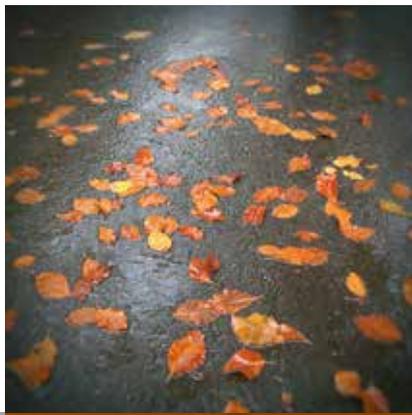
Le Président
Mario Alberto Pedranzi



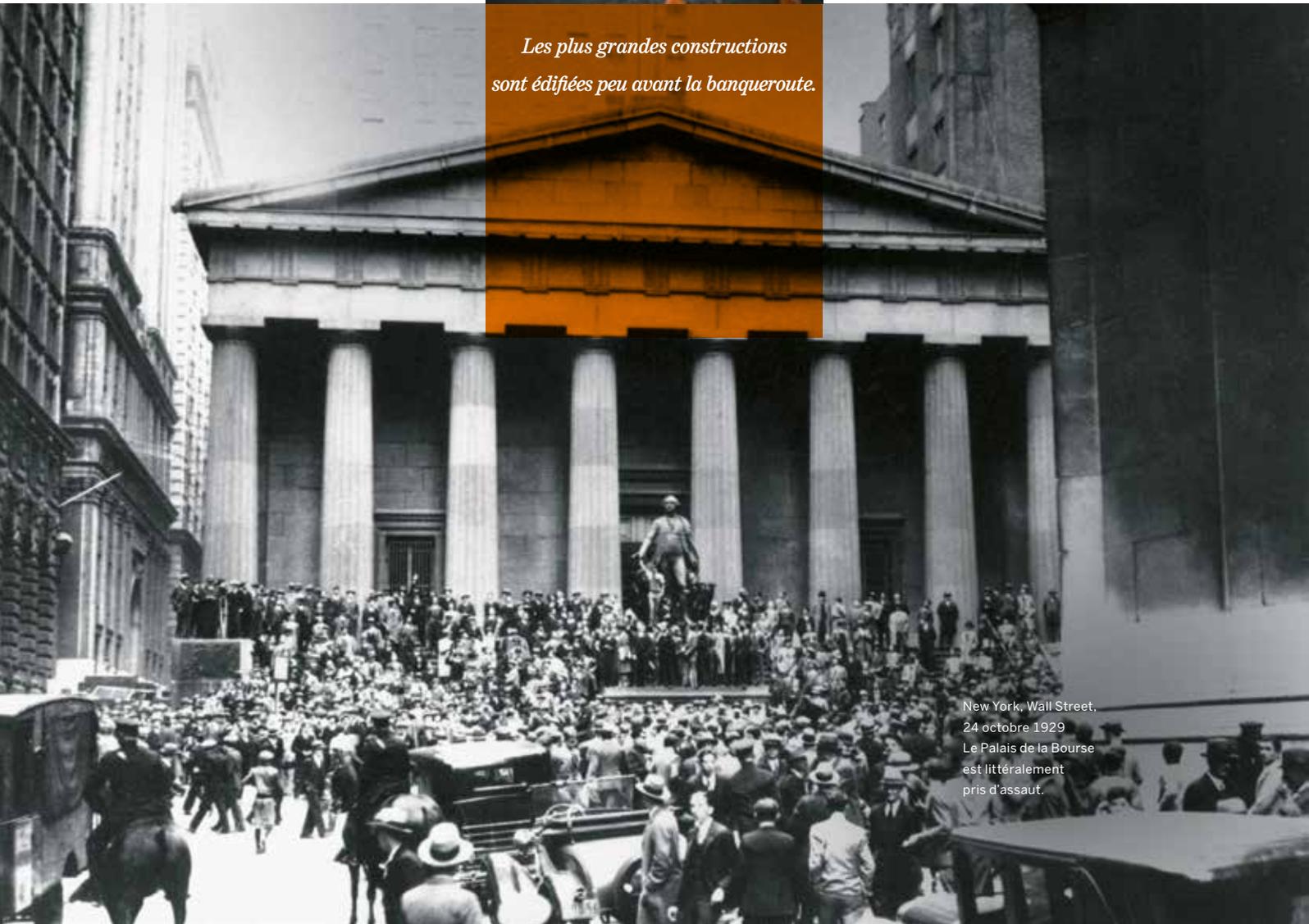
*Plus on dépense d'argent,
plus la valeur globale de la monnaie diminue.*



Détroit, 1929.
Usine Ford, immobilisation
des chaînes de montage
à la suite de la crise mondiale
et de l'effondrement des ventes.



*Les plus grandes constructions
sont édifiées peu avant la banqueroute.*



New York, Wall Street,
24 octobre 1929
Le Palais de la Bourse
est littéralement
pris d'assaut.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2014

En 2015 nous entrons dans notre vingtième année d'existence, prêts à affronter les nouveaux et importants défis qui attendent le système bancaire suisse.

Les attentes de sortie de la longue crise économique et financière internationale ont été déçues. Les mesures de politique monétaire, déployées avec des moyens et une force exceptionnels, ont évité les pires scénarios. Le spectre de la déflation montre que la spirale descendante n'est pas encore terminée.

Seul pays occidental ayant renoué avec une reprise solide, les États-Unis affichent quelques années d'avance dans le cycle économique par rapport aux économies européennes. La Chine reste le moteur mondial de la croissance. Moins florissant que dans le passé, le colosse asiatique se présente en meilleure forme que d'autres nations émergentes, certaines connaissant de graves difficultés pour diverses raisons.

Aux effets de la crise financière et économique s'est ajouté le risque géopolitique. Après le cas de la Crimée, la crise en Ukraine a entraîné la détérioration des relations entre la Russie et l'Occident. Le conflit au Moyen-Orient n'est pas en reste, causant aussi beaucoup d'inquiétudes.

L'attention à la durabilité des dettes publiques reste élevée. L'état de tension ne se reflète que marginalement sur les prix à cause de l'énorme liquidité injectée dans le circuit par les banques centrales.

En attendant que les réformes en faveur de l'économie soient mises en place en Europe, le timon semble demeurer entre les mains de la Banque centrale.

La monnaie unique européenne perd du terrain sur les marchés des changes, mais elle semble aujourd'hui mieux refléter les fondamentaux de l'économie qu'elle représente, à l'avantage de l'industrie d'exportation.

La brusque chute du cours du pétrole, qui s'est produite durant la seconde moitié de l'année, devrait libérer de précieuses ressources pour les pays consommateurs. La vitesse de cette évolution inquiète toutefois les autorités monétaires à cause de l'aggravation du risque de déflation. Au vu de tout cela, on peut se demander combien de temps nous devons encore considérer que le verre est à demi vide.

En Suisse, la situation se confirme comme meilleure que celle des pays voisins. La Confédération reste en tête des classements internationaux pour ce qui est de l'innovation et de la compétitivité. La croissance demeure à des niveaux enviables, proche de 2 %. Les principales agences de notation ont récemment confirmé son triple A – cette note souveraine dont seule une poignée d'États peuvent encore s'enorgueillir.

Les facteurs internationaux font que les perspectives se détériorent. Rappelons que la zone euro est le partenaire numéro un de la Confédération suisse.

Ainsi, la place helvétique est d'autant plus intéressante pour les entreprises et les particuliers. La Suisse est loin d'être un paradis fiscal, mais la qualité appelle la qualité. Bien des entreprises à haute valeur ajoutée et les travailleurs dotés d'une haute formation considèrent la Suisse comme un port d'attache attrayant pour leur avenir.

Ce phénomène est accentué par la dureté de la crise des pays voisins. Le peuple suisse a voté, en février, en faveur de l'introduction de freins à l'immigration. L'Union européenne, qui ne peut pas accepter la remise en question de l'une de ses propres libertés fondamentales, a mis le gouvernement suisse dans une position complexe dans la phase délicate de discussion de la question institutionnelle.

L'exubérance du marché immobilier semble atténuée grâce notamment aux mesures d'autorégulation introduites par le secteur bancaire. Se montrant très active sous cet aspect, la Banque nationale suisse a doublé à mi-exercice le «cousin anticyclique» prévu par Bâle III, et ce, afin d'éviter une crise excessive de l'endettement et de renforcer les banques face à une éventuelle crise du secteur immobilier. Avec de telles bases, l'atterrissage en douceur devient le scénario le plus probable. Compte tenu de la situation, on ne peut se permettre en effet une crise du secteur immobilier.

Par une décision soudaine et inattendue la Banque nationale suisse, a abandonné, le 15 janvier 2015, l'important rempart que représentait le taux plancher de 1.20 franc pour un euro. Ce faisant, l'autorité monétaire a reconnu qu'il était impossible de résister aux forces écrasantes du marché, surtout en vue des interventions extraordinaires attendues sur les marchés financiers européens. Les répercussions d'un taux revenu brusquement à la parité de l'euro et fortement réévalué face au dollar pourront être lourdes pour certains secteurs de l'économie.

La banque centrale elle-même a réduit à deux reprises le taux de référence que représente le Libor 3 mois, la seconde fois accompagnant l'abandon du taux d'intervention comme mesure de lutte contre une réévaluation excessive de la monnaie nationale.

Ainsi, pour la première fois depuis les années 1970, les banques et les institutions déposant des fonds auprès de la Banque nationale suisse se voient appliquer des taux négatifs. Le niveau médian du taux de référence aujourd'hui n'atteint même pas 0.75 %.

Le franc suisse interprète et traduit dans la synthèse du change ce que la Confédération représente aux yeux du monde: un havre de sécurité.

Les taux d'intérêt et les perspectives d'inflation ont des pourcentages proches de zéro, variant dans le positif ou le négatif, selon les échéances et les attentes.

C'est surtout la question de la transparence fiscale qui fait les gros titres de journaux, à partir des États-Unis, notamment le fameux «Program» réservé aux banques signataires, en passant par l'OCDE, afin de fixer les modalités d'adoption de nouvelles normes internationales, et en arrivant à l'Union européenne et à chaque État membre, afin de mettre à jour les conventions contre les doubles impositions et de revoir, plus généralement, la question fiscale des contribuables.

Les conséquences sont évidentes et d'une actualité brûlante. Le traditionnel secret bancaire prendra alors son sens le plus restreint de protection de la sphère privée. En fin de compte, il s'agit là de la conclusion d'un processus qui a démarré il y a près de vingt ans.

L'échange automatique d'informations, à compter de 2018, prévu dans le cadre de l'OCDE représenterait un élément essentiel des finalités de la Weissgeldstrategie, ou stratégie de l'argent déclaré pour la clientèle étrangère.

L'accord passé avec l'Italie est d'actualité, après que les normes sur ce que l'on appelle la Voluntary Disclosure, soit la régularisation spontanée, ont été inscrites dans la loi, au terme d'une gestation pour le moins difficile. Ainsi débute une nouvelle phase des rapports avec l'Italie où, pour les clients, l'option de l'adhésion n'est plus seulement volontaire, elle devient obligatoire, vu que les autres options sont soit impossibles, soit très pénalisantes.

Dans l'intérêt commun des deux pays cités, mais aussi de la clientèle, la conclusion d'un accord italo-suisse, permettrait une imposition au forfait à moindre coût des avoirs non déclarés et l'élimination de la Suisse des «listes noires», avec tous les avantages pour l'économie que cela comporte.

La Suisse propose en contrepartie le libre accès au marché étranger, ou plus exactement aux marchés étrangers individuellement. Il va de soi que cela exigera une adaptation de la législation suisse, avec l'objectif aussi de la reconnaissance réciproque de l'appareil législatif de chacun des pays. Dans ce contexte de réciprocité et d'ouverture confirmée, il serait essentiel que les banques puissent obtenir le nivellement des conditions-cadres.

Tout cela vient s'insérer dans un contexte de changement marqué des habitudes de la clientèle, de modalités d'approche provenant transversalement d'autres secteurs économiques et rendus possibles par le progrès technologique. Nous pensons au recours à l'informatique, combinée avec la téléphonie et son utilisation progressive dans tous les domaines commerciaux, y compris le nôtre. L'apparition de concurrents non bancaires accentue ce phénomène.

Les défis sont nombreux, de taille, et certains nous touchent aussi.

Nous avons poursuivi la réorganisation de certaines activités, en répartissant autrement les tâches entre le siège et les succursales. Pour certains domaines, il a suffi de procéder à un réglage fin, alors que d'autres ont exigé des efforts plus grands.

La politique commerciale a été revue dans l'intention de focaliser les objectifs où la banque est en mesure de mieux conjuguer l'efficacité, la rentabilité et la compétitivité. Le client en a bénéficié en termes de qualité et des services offerts et de satisfaction.

L'activité du front-office sera de plus en plus consacrée au conseil direct et personnel au client, réduisant au strict minimum l'administration procédurière et la bureaucratie, même si les obligations prévues par les directives de la loi augmentent considérablement.

Durant l'exercice 2014, notre réseau s'est enrichi de la présence d'une succursale en Suisse romande, à Neuchâtel. C'est là une progression importante dans le cadre du dessein originel de notre chef de groupe, qui est d'être une «banque suisse territoriale». S'introduire dans cette région linguistique d'une riche culture a signifié la mise en place d'une nouvelle version des contrats et des contenus de la communication au client au moyen d'avis, de brochures et de contenus de site internet. Il s'agit d'un investissement «unique» que nous pourrions utiliser pour les prochaines ouvertures.

La succursale virtuelle le «direct banking», au premier exercice de gestion, se présente comme protagoniste du projet novateur à moyen terme concernant la gestion d'une clientèle de détail spécifique.

Le client désire instaurer avec son conseiller une relation à la fois numérique et personnelle. Si la relation humaine joue un rôle central dans notre métier de banquier, les activités doivent pouvoir filer sur des rails directs, rapides et sûrs, donc technologiques.

Le flux d'information doit être immédiat, clair, complet et efficace. L'utilisateur, pour recevoir des relevés, des évaluations, des attestations ou autres, peut se mouvoir de façon autonome.

Avançant peu à peu, nous sommes prêts à accélérer ou à retarder le processus, et restons vigilants pour pouvoir saisir les tendances du marché en temps utile. Dans ce contexte, la référence du guichet physique reste fondamentale. Notre réseau à ce jour est constitué de 21 unités situées dans six cantons suisses et dans la Principauté de Monaco, en plus du guichet virtuel dont nous venons de parler.

Le personnel se compose, en fin d'exercice, de 300 employés (-12 unités par rapport à l'an dernier). Nous consacrons une attention constante à la formation qui vise de plus en plus l'obtention de certificats auprès d'institutions spécialisées, puisque disposer de diplômes ou d'autorisations spéciales pourrait devenir obligatoire pour exercer des tâches déterminées.

Nous avons travaillé efficacement avec notre maison mère pour rechercher des synergies. En tant que groupe bancaire actif comme banque commerciale des deux côtés de la frontière italo-suisse, nous représentons souvent l'interlocuteur idéal pour une clientèle de plus en plus active au niveau international.

La croissance de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV nous a poussé à mettre à niveau certains segments afin de les maintenir toujours dans la ligne de l'intérêt du marché.

Vers la fin de l'exercice, nous avons lancé, à l'intérieur de GoBanking, notre plateforme, ebanking, le service innovant «Personal Budget», un instrument simple pour la gestion des finances personnelles.

Le volume total des actifs confiés par la clientèle a atteint CHF 5'308'200'000.-, en léger recul (-1 %) par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réévaluation du taux de change du franc suisse par rapport à l'euro. L'afflux indirect, CHF 2'167'200'000.- (-8 %), a souffert dans la composante obligataire et monétaire du rapprochement vers le zéro ou du passage dans la zone négative des rendements. L'afflux direct a sensiblement augmenté, atteignant CHF 3'141'100'000.- (+5 %). La composante de l'épargne et des placements s'est élevée à CHF 829'800'000.- (+1 %) alors que les obligations de caisse se montent à CHF 149'300'000.-, en léger recul (-1 %).

Life Benefit, notre fondation 3e pilier, a vu son patrimoine, entièrement constitué de liquidités, augmenter de +12 %. Soutenant les objectifs de prévoyance des rendements particulièrement attrayants sont offerts.

Les crédits à la clientèle étaient au diapason du budget, se fixant à CHF 3'505'900'000.- (+6 %). La composante hypothécaire, qui atteint CHF 2'901'800'000.- (+7 %), se compose presque entièrement de la construction d'habitations. Les «Autres créances» se chiffrent à CHF 604'100'000.- (+2 %). L'activité des crédits est gérée avec l'attention qu'exige le contexte actuel. Les paramètres que nous avons adoptés reflètent la politique prudentielle qui nous caractérise. Le résultat est un portefeuille de crédits présentant un degré de risque restreint et faisant l'objet de réserves importantes.

La collaboration avec la «Pfandbriefbank schweizerischer Hypothekarinstitute AG» de Zurich, dont nous sommes devenus membres et actionnaires, nous permet de participer à leurs émissions d'obligations, contribuant ainsi au refinancement de l'activité de crédit hypothécaire.

Le compte d'exploitation présente des résultats positifs, grâce à l'action constante de toutes parts, vers l'extérieur pour l'aspect commercial, et vers l'intérieur pour l'efficacité.

Le «Résultat des opérations d'intérêts» a atteint CHF 37'956'000.- (+8 %) à la suite de la croissance du produit et de l'amélioration de la marge, en dépit de la difficulté du contexte.

Le «Résultat des opérations de commissions et des prestations de service» a atteint CHF 37'730'000.- (+3 %). Nous sommes satisfaits de la bonne tenue de l'épargne gérée. Les coupons ayant une nouvelle fois baissé, le résultat du marché obligataire et du revenu fixe, où se positionne la grande majorité des portefeuilles clientèle, a souffert. La composante en actions a donné des résultats plus réjouissants, même si l'approche a été marquée par la prudence et le sérieux qui s'imposent, conformément à l'objectif primaire de protection de la fortune attribuée. L'équilibre entre le risque et le rendement est le leitmotiv de toute proposition de placement que nous formulons.

Le «Résultat des opérations de négoce» est franchement positif: il a atteint CHF 13'338'000.- (+21 %) grâce à l'excellent travail effectué à l'aide de quelques facteurs techniques.

Le total du «Résultat net des opérations bancaires ordinaires», à CHF 89'062'000.- (+7 %), fait état d'une croissance marquée.

Les «Charges d'exploitation» ont quant à elles reculé, et se chiffrent à 64'407'000 CHF (-2 %). Les «Frais de personnel» ont diminué et se montent à CHF 42'269'000.- CHF (-3 %), alors que les «Autres charges d'exploitation» ont augmenté, totalisant CHF 22'138'000.- (+2 %), à la suite d'interventions dictées par les exigences réglementaires ou découlant de projets d'efficacité interne.

La synthèse que représente le «Bénéfice brut» affiche une forte progression à CHF 24'655'000.- (+39 %); cette donnée est l'un des principaux paramètres que nous suivons de près puisqu'il mesure l'efficacité commerciale et l'efficacité interne.

En plus des amortissements et provisions ordinaires, nous avons augmenté de CHF 1'276'000.- la «Réserve pour risques bancaires généraux» pour rétablir le montant de CHF 15'000'000.-.

Le «Bénéfice net» s'inscrit à CHF 8'165'000.- (+378 %).

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de verser le total de cette somme à la «Réserve légale générale», conformément à l'article 22 des statuts, destinée renforcer la structure patrimoniale.

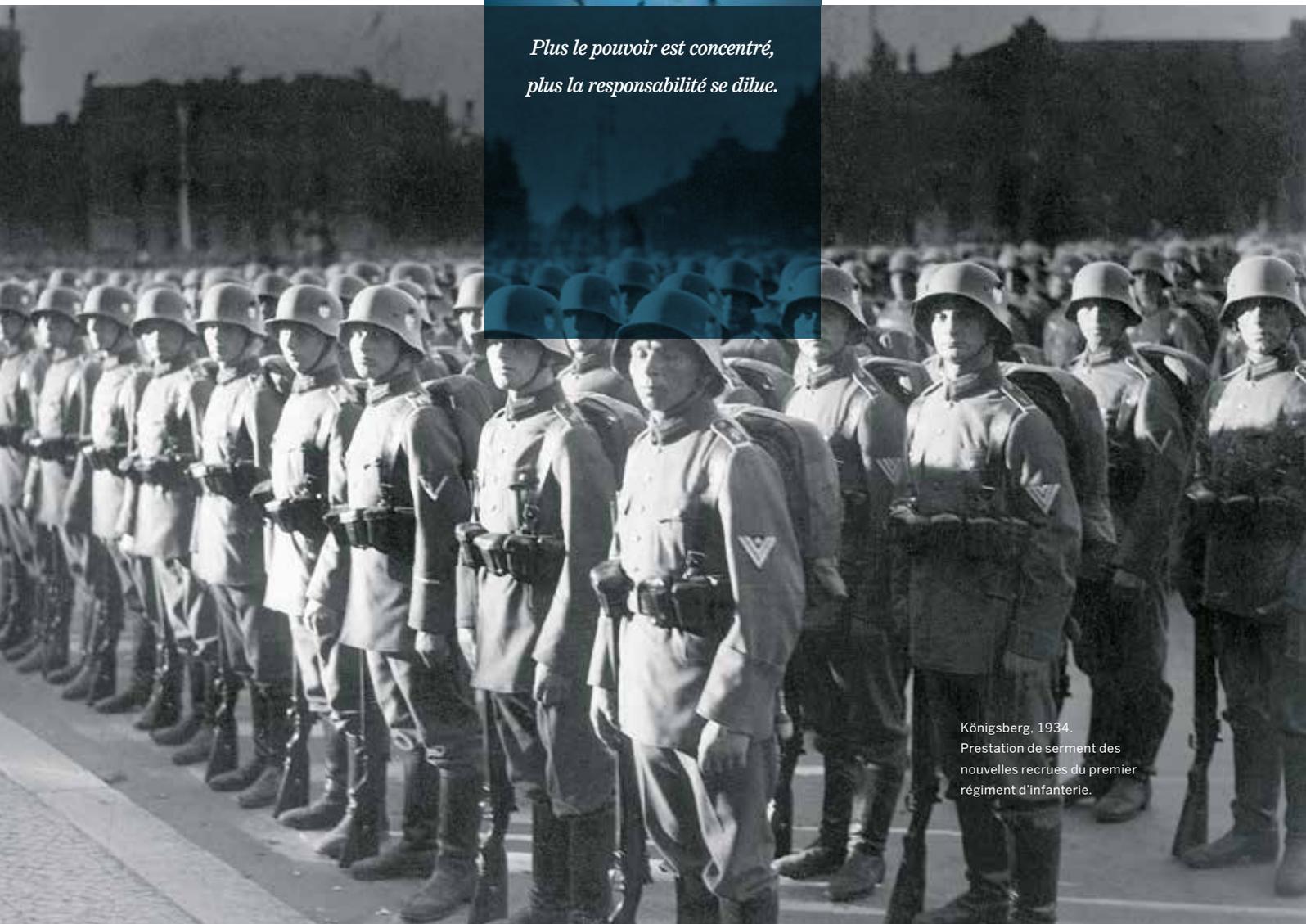
Nous remercions la clientèle de la confiance dont elle fait preuve à notre égard, le personnel pour son engagement et son professionnalisme, la FINMA, l'autorité de surveillance suprême, pour son soutien apprécié, et l'organe d'audit externe, la société KPMG, pour sa collaboration scrupuleuse.

Lugano, le 26 janvier 2015

Le Conseil d'administration



*Plus le pouvoir est concentré,
plus la responsabilité se dilue.*



Königsberg, 1934.
Prestation de serment des
nouvelles recrues du premier
régiment d'infanterie.

COMPTE ANNUEL 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIFS

en CHF	Notes	2014	2013	Variation
Liquidités		187 724 344	106 803 295	80 921 049
Créances sur les banques		505 156 554	916 030 391	(410 873 837)
Créances sur la clientèle	3.1	604 034 613	592 460 287	11 574 326
Créances hypothécaires	3.1	2 901 826 632	2 717 640 641	184 185 991
Immobilisations financières	3.2	58 204 440	33 413 364	24 791 076
Participations	3.2, 3.3, 3.4	611 356	603 138	8 218
Immobilisations	3.4	28 961 929	26 099 335	2 862 594
Comptes de régularisation		7 166 609	9 072 722	(1 906 113)
Autres actifs	3.17	74 823 365	42 437 973	32 385 392
Total des actifs		4 368 509 842	4 444 561 146	(76 051 304)
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		455 076 537	867 192 687	(412 116 150)

PASSIFS

en CHF	Notes	2014	2013	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		74 250	118 120	(43 870)
Engagements envers les banques		769 953 172	1 078 120 701	(308 167 529)
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		829 812 886	823 346 060	6 466 826
Autres engagements envers la clientèle		2 161 920 471	2 006 848 386	155 072 085
Obligations de caisse	3.8	149 344 000	151 212 000	(1 868 000)
Prêts auprès de Centrales de lettres de gage	3.6, 3.8	32 200 000	-	32 200 000
Comptes de régularisation		12 757 675	14 544 124	(1 786 449)
Autres passifs	3.18	75 842 090	46 621 105	29 220 985
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	45 689 954	42 276 531	3 413 423
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	15 000 000	13 724 000	1 276 000
Capital social	3.10, 3.11	150 000 000	150 000 000	-
Réserve légale générale	3.11	117 750 119	116 040 680	1 709 439
Bénéfice de l'exercice	3.11	8 165 225	1 709 439	6 455 786
Total des passifs		4 368 509 842	4 444 561 146	(76 051 304)
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		669 984 129	975 187 912	(305 203 783)

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

en CHF	Notes	2014	2013	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	355 124 788	257 522 303	97 602 485
Engagements irrévocables	3.1	14 948 000	14 498 000	450 000
Instrument financiers dérivés	4.2	3 134 154 403	3 048 312 692	85 841 711
Valeurs de remplacement positives brutes		11 354 743	3 335 250	8 019 493
Valeurs de remplacement négatives brutes		63 334 543	38 021 959	25 312 584
Opérations fiduciaires	4.3	101 173 976	240 323 881	(139 149 905)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2014

en CHF	Notes	2014	2013	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes		77 225 529	77 243 686	(18 157)
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		535 095	425 348	109 747
Charges d'intérêts		(39 804 338)	(42 667 795)	2 863 457
Résultat des opérations d'intérêts		37 956 286	35 001 239	2 955 047
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de crédit		1 816 949	2 080 400	(263 451)
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		30 844 165	32 974 836	(2 130 671)
- sur autres prestations de service		7 910 018	7 090 075	819 943
Charges de commissions		(2 841 545)	(5 537 438)	2 695 893
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		37 729 587	36 607 873	1 121 714
Résultat des opérations de négoce	5.2	13 338 100	11 057 675	2 280 425
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		167 369	216 094	(48 725)
Produit des participations		-	-	-
Résultat des immeubles		184 223	218 703	(34 480)
Autres produits ordinaires		622 812	273 130	349 682
Autres charges ordinaires		(936 833)	(169 572)	(767 261)
Résultat des autres produits ordinaires		37 571	538 355	(500 784)
Résultat net de l'activité bancaire ordinaire		89 061 544	83 205 142	5 856 402
Charges d'exploitation:				
Charges de personnel	5.3	42 268 830	43 768 538	(1 499 708)
Autres charges d'exploitation	5.4	22 138 070	21 683 059	455 011
Charges d'exploitation		64 406 900	65 451 597	(1 044 697)
Bénéfice brut		24 654 644	17 753 545	6 901 099

COMPTE DE RÉSULTAT

en CHF	Notes	2014	2013	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(5 477 444)	(6 314 996)	837 552
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(7 806 812)	(8 241 769)	434 957
Résultat intermédiaire		11 370 388	3 196 780	8 173 608
Produits extraordinaires	5.5	1 152 649	136 659	1 015 990
Charges extraordinaires	5.5	(1 334 812)	-	(1 334 812)
Impôts		(3 023 000)	(1 624 000)	(1 399 000)
Bénéfice de l'exercice		8 165 225	1 709 439	6 455 786

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN

en CHF	Notes	2014	2013	Variation
Bénéfice de l'exercice		8 165 225	1 709 439	6 455 786
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		8 165 225	1 709 439	6 455 786
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2014, soit CHF 8 165 225, à la réserve légale générale		8 165 225	1 709 439	6 455 786
Report à nouveau		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2014 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2013)

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2014		2013	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	8 165	-	1 709	-
Amortissements	5 477	-	6 315	-
Correctifs de valeurs et provisions	3 414	-	9 007	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1 276	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	1 906	-	-	1 345
Comptes de régularisation passifs	-	1 786	4	-
Autres actifs	-	32 385	26 010	-
Autres passifs	29 221	-	-	24 730
Total flux opérationnel	15 288		16 970	

FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	-	-	-	-
Total flux des transactions relatives aux capitaux propres				

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	11	-	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	10	-	3
Autres immobilisations corporelles	-	6 001	-	697
Valeurs immatérielles	-	2 329	-	1 030
Total flux dans l'actif immobilisé		8 351		1 730

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2014		2013	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	15 288	8 351	16 970	1 730
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	10 250	-	-	10 241
Obligations de caisse	-	51 505	-	778
Prêts auprès de Centrales de lettres de gage	32 200	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	7 572	14 884	-
Créances hypothécaires	-	185 360	-	109 457
Immobilisations financières	-	18 367	-	9 857
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	44	-	80
Engagements envers les banques	-	308 167	74 092	-
Engagements envers la clientèle	144 822	-	63 678	-
Engagements envers la clientèle – épargne	6 467	-	121 390	-
Obligations de caisse	49 637	-	12 082	-
Créances sur les banques	410 874	-	-	97 139
Créances sur la clientèle	-	4 002	29 372	-
Créances hypothécaires	1 174	-	-	83 041
Immobilisations financières	-	6 423	2 660	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire	73 984		7 565	
Flux totaux	89 272	8 351	24 535	1 730
Variation de la liquidité		80 921		22 805



*Plus un Etat assume de fonctions,
plus il est difficile d'en contrôler l'administration.*



Berlin, 30 janvier 1934.
Réunion du Reichstag
au sein de l'opéra Kroll.

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2014

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à Saint-Moritz avec quatre agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina, Samedan et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzzone avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, des succursales à Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne et en Principauté de Monaco.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 300 collaborateurs (fin 2013: 312), ce qui équivaut à 286.8 collaborateurs à temps plein (2013: 299.4).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

La Banque ne s'est pas dotée d'un Comité d'audit étant donné que les réunions du Conseil d'administration, composé de cinq membres hautement qualifiés dans le domaine bancaire et financier, se suivent à un rythme régulier. Par conséquent, le Conseil proprement dit in corpore peut pleinement subvenir aux obligations qui incomberaient au Comité d'audit.

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, notamment celles qui figurent dans la circulaire 2008/2 «Directives sur les prescriptions régissant l'établissement des comptes (art. 23-27 OB) du 1er janvier 2009 (au 26 juin 2013). Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, la banque constitue des corrections de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif «Correctifs de valeurs et provisions».

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants sont enregistrés dans le poste «Correctifs de valeurs et provisions».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et de titres de participation non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2014	2013
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Hardware	3 ans	3 ans
Software	3 ans	3 ans

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles.

Nous renvoyons également aux commentaires inclus dans la section «Risques de crédit».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou au prix d'achat si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs». Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat. Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans «Résultat des opérations d'intérêts».

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.2065 (2013: 1.2268); USD 0.9891 (2012: 0.8904).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes.

Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS – REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts».

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

PRÊTS AUPRÈS DE CENTRALES DE LETTRES DE GAGE

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale; chaque escompte ou prime est amorti sur la durée du prêt, conformément au système de l'«accrual method».

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2014, par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2013, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation du bilan et d'évaluation, sauf pour le poste inhérent à la comptabilisation des Management Fee Popso, qui sont comptabilisés au net depuis 2014 (les fees y sont accrédités par Swiss & Global, après déduction des Trailer Fee). Cela a provoqué la diminution du poste «Revenus pour commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements» et des «Charges de commissions» y afférentes au compte de résultat.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes, aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2014.

À la suite de la décision de la Banque Nationale Suisse du 15 janvier 2015 d'abandonner l'ancrage du franc suisse à l'euro et de la dévaluation successive du taux de change de ce dernier (conjointement avec les dollars US et d'autres devises principales) par rapport au franc suisse, la Banque, sur la base du budget annuel 2015 déjà approuvé précédemment, a effectué une analyse de l'impact négatif potentiel sur les résultats des revenus budgétés. La Banque estime que la décision précitée ne portera pas préjudice à la poursuite de l'activité. En outre, sur la base de l'analyse effectuée, la Banque prévoit un manque à gagner, quoique limité, relatif aux produits de commissions, compte tenu du fait qu'une partie importante des avoirs de la clientèle est libellée en euros. En revanche, en ce qui concerne les autres positions budgétaires, la Banque ne prévoit pas de pertes significatives résultant de dévaluations liées à des expositions libellées en euros et en dollars US, dans la mesure où lesdites expositions vis-à-vis de ces devises sont essentiellement couvertes par des positions correspondantes au passif du bilan.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques, dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2008/24 «Surveillance et contrôle interne – banques», la Banque s'est dotée d'un service de contrôle des risques, qui, le 1^{er} janvier 2014, a repris en les élargissant les fonctions du service de gestion des risques, chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques, des limites de risque et du respect des dispositions internes.

Concernant la dévaluation du cours de l'euro (conjointement au dollar US et à d'autres devises principales) vis-à-vis du franc suisse, à la suite de la décision de la Banque nationale suisse, comme indiqué sous le paragraphe «Événements significatifs survenus après la date de clôture», la Banque ne s'attend pas en 2015 à un impact sensible sur les résultats prévus. En outre, la Banque estime qu'une telle dévaluation n'exercera pas un impact significatif sur les autres risques connexes (risque de crédit, risque du marché, risque de taux d'intérêt) compte tenu de l'exposition limitée vis-à-vis de ce type de risques, libellés en euro.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie pour la plupart des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont principalement effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la note 1 représente le risque le plus bas et la note 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue pour ce but qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises en revanche, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration de crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

RISQUES DU MARCHÉ (COURS, TAUX, CHANGE)

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt. Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme plutôt que de négociation au sens strict. Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'emploi des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (micro et macro hedge) avec la maison mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme. La Banque agit dans ce domaine comme Swap Payeur, en payant la part fixe à la maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la maison mère (80-125%). Les éventuelles parts non efficaces relatives aux transactions de couverture sont comptabilisées dans les «Résultats des opérations de négoce».

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché, au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement la Banque effectue des opérations Repo avec d'autres Institutions bancaires.

Courant décembre 2014, le Parlement italien a légiféré concernant la régularisation fiscale d'avoirs non déclarés. Après avoir analysé la future fuite éventuelle d'avoirs de la clientèle, la Banque est parvenue à la conclusion qu'elle sera probablement limitée. La Banque estime à cet égard que le risque de refinancement sera limité, notamment en raison du fait qu'en 2014 elle est devenue membre et actionnaire de Pfandbriefbank schweizerischer Hypothekarinstitute AG basée à Zurich; ce qui lui a déjà permis de participer aux émissions, contribuant ainsi au refinancement de l'activité de crédit à des coûts conformes aux meilleures conditions de marché.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création des responsables chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque régleme ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

US TAX PROGRAM

Dans le cadre de l'accord conclu fin août 2013 entre les autorités helvétiques et américaines afin de trouver une solution au conflit fiscal avec les États-Unis (dit «US Tax Program»), la Banque avait fait part au ministère de la Justice des États-Unis de sa participation au programme susmentionné dans la catégorie 2, sous réserve de reclassification dans la catégorie 3.

En septembre 2014, avec le concours d'un cabinet d'avocats américain externe spécialisé en la matière et en accord avec le ministère de la Justice, la Banque a quitté officiellement le programme sans le moindre paiement d'amendes ni la moindre réclamation quant à des infractions au droit américain dans le domaine fiscal.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne l'activité de compliance, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie détenues pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a fait recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire des swaps de taux d'intérêt (IRS).



*Si tous ont tous les droits,
aucun droit n'est vraiment protégé.*



**Unsere Antwort an Stampfli:
Erhöhung auf Kosten des Gewinnes**

Zurich, Münsterhof, 1947.
Les travailleurs de la construction
et du bois manifestent contre la
position du Conseil fédéral sur les
prix et les salaires.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	181 826 151	330 185 561	92 022 901	604 034 613
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	2 604 201 160	-	-	2 604 201 160
Immeubles commerciaux	297 625 472	-	-	297 625 472
Autres	-	-	-	-
Exercice de référence	3 083 652 783	330 185 561	92 022 901	3 505 861 245
Exercice précédent	2 910 416 957	297 533 005	102 150 966	3 310 100 928
Hors bilan				
Engagements conditionnels	1 247 680	296 849 656	57 027 452	355 124 788
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	14 948 000	14 948 000
Exercice de référence	1 247 680	296 849 656	71 975 452	370 072 788
Exercice précédent	1 401 594	201 914 639	68 704 070	272 020 303

CRÉANCES COMPROMISES

en CHF	Montant brut	Estimation valeur de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeur individuels
Exercice de référence	23 209 286	4 128 429	19 080 857	19 080 857
Exercice précédent	20 140 761	1 619 550	18 521 211	18 521 211

3.2. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	2014	2013	2014	2013
Titres de créance	56 183 087	28 840 995	57 211 917	29 171 195
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	56 183 087	28 840 995	57 211 917	29 171 195
Titres de participation	2 021 353	4 572 369	2 038 844	4 656 886
dont participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total des immobilisations financières	58 204 440	33 413 364	59 250 761	33 828 081
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	23 702 908	16 334 424	-	-

Indications relatives aux propres titres de participation
contenus dans les immobilisations financières

en CHF	Nombre		Valeur comptable	
	2014	2013	2014	2013
État au 01.01.14	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
État au 31.12.14	-	-	-	-

Participations

en CHF	2014	2013
Avec valeur boursière	-	-
Sans valeur boursière	611 356	603 138
Total des participations	611 356	603 138

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATION (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Part au capital
SOFIPO SA	Lugano	Fiduciary services	2 000 000	30%

Le capital social est entièrement libéré.

Conformément aux dispositions de l'art. 23 a OB, il ne subsiste aucune obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2014.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2013	Change-ments d'affectations	Investis-sements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	Valeur comptable 31.12.2014
Participations								
minoritaires	1 253 138	(650 000)	603 138	-	11 356	(3 138)	-	611 356
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Totale	1 253 138	(650 000)	603 138	-	11 356	(3 138)	-	611 356
Immobilisations corporelles								
Immeuble à l'usage de la Banque	22 284 379	(7 055 963)	15 228 416	-	9 564	-	(622 109)	14 615 871
Autres immobilisations corporelles	75 643 501	(66 666 803)	8 976 698	-	6 001 288	-	(2 962 149)	12 015 837
Immobilisations immatérielles	35 128 716	(33 696 542)	1 432 174	-	2 329 185	-	(1 666 989)	2 094 370
Coûts capitalisés (augmentation du capital)	1 130 979	(668 932)	462 047	-	-	-	(226 196)	235 851
Total	134 187 575	(108 088 240)	26 099 335	-	8 340 037	-	(5 477 443)	28 961 929
Insurance value								
Immeuble à l'usage de la Banque			17 141 000					17 645 000
Autres immobilisations corporelles			35 162 000					35 162 000

3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DU CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

Coûts d'augmentation de capital en CHF

	31.12.2014	31.12.2013
Augmentation de capital CHF 50 millions effectuée en 2010	12 000	126 270
Augmentation de capital CHF 50 millions effectuée en 2012	223 851	335 778
	235 851	462 048

3.6. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF

	Année en cours	Année en cours	Année précédente	Année précédente
	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés en garantie	Engagements effectifs	Actifs engagés	Engagement correspondant
Créances hypothécaires en garantie de prêts auprès de Centrales de letters de gage	111 332 705*	32 200 000	-	-
Titres en garantie à la BNS	3 915 515	Aucun engagement		
Titres en garantie à la SIS	5 528 395	Aucun engagement		

Opérations REPO réalisées sur des titres

	Année en cours	Année précédente
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	14 258 998	7 179 209
Partie à laquelle le droit de procéder à la cession ou à la mise en gage a été accordé sans restriction	-	-

* Au 31.12.2014, sur les actifs mis en gage pour un montant total de CHF 111 332 705, seul un montant d'au moins CHF 34 780 000 (108% des financements reçus pour un total de CHF 32 200 000) avait été effectivement utilisé.

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- sont assurés sous le premier plan tous les salariés, y compris les Membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les Membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans sont assurés avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).
- sont assurés sous le second plan tous les salariés, y compris les Membres de la Direction, pour la partie du salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les Membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans sont assurés pour la partie de salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

Indications relatives aux plans de prévoyance	31.12.2014	31.12.2013
en CHF		
a) Réserve de contributions de l'employeur		
Valeur nominale	-	-
Renonciation au bénéfice	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Valeur au bilan de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
Résultat de la réserve de contributions de l'employeur inscrite au poste «Frais de personnel»	-	-
Création de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
b) Avantages / engagements financiers futurs		
<i>Institutions de prévoyance sans excédent ni déficit de couverture</i>		
Montant de l'excédent / du déficit de couverture de la fondation collective	-	-
Montant de l'excédent / du déficit de couverture de la banque	-	-
Effets sur le compte de résultat	-	-
c) Coût de la prévoyance dans les frais de personnel (prestations sociales)		
Contributions pendant la période sous revue	4 233 663	4 176 095
Variations dues aux avantages / engagements financiers futurs	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Coût total de la prévoyance dans les «Frais de personnel»	4 233 663	4 176 095

La cessation des rapports de travail ne donne lieu à aucune obligation particulière, sauf en ce qui concerne les «prestations de libre-passage».

En absence de fonds libres, le calcul de la valeur actuelle d'éventuelles réductions futures des contributions n'est pas fait.

3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il subsistait les emprunts obligataires suivants.

en milliers de CHF

	Taux	Échéances				
		2015	2016	2017	2018	2019-2025
Prêts auprès de Centrales de lettres de gage						
	1.05	-	-	-	-	22 200
	0.675	-	-	-	-	10 000
Total 31.12.2014		-	-	-	-	32 200
Total 31.12.2013		-	-	-	-	-
Emprunts obligataires						
Total 31.12.2014		-	-	-	-	-
Total 31.12.2013		-	-	-	-	-
Total général au 31.12.2014		-	-	-	-	32 200
Total 31.12.2013		-	-	-	-	-

3.8. (SUITE)

Le jour de la clôture du bilan, les obligations de caisse suivantes étaient en outre en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Échéances										Total	
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
0.250 %	82											82
0.400 %		1 263	195									1 458
0.500 %	18 928	770	115									19 813
0.550 %				100								100
0.600 %	3 335	1 780										5 115
0.625 %	10 300	50	135	145								10 630
0.650 %		930	5									935
0.700 %	638		1 630									2 268
0.750 %	60 718	261			85							61 064
0.875 %		85	40									125
1.000 %	665	530	164	158	245	1 472						3 234
1.125 %	635					115	45					795
1.250 %	5	600	310	30				220	190			1 355
1.375 %	65	260			20				230	90	76	741
1.500 %	1 708	330	119	260		136						2 553
1.625 %	300			70	50	125	30					575
1.750 %		1 753	140			50						1 943
1.875 %		250										250
2.000 %	1 109	160	685	60								2 014
2.125 %	28 561	6	20	70				4				28 661
2.250 %		4 420	11		15	10						4 456
2.375 %				1			165					166
2.500 %		50			246	10	250					556
2.625 %				100	88							188
2.750 %	20											20
3.125 %		10										10
3.250 %	111	2										113
3.375 %			10	4								14
3.500 %	110											110
Total	127 290	13 510	3 579	998	749	1 918	714	420	90	76		149 344

3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvre- ments, intérêts en souffrance et différences de change	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	37 661 531	(2 158 879)	-	1 495 119	3 639 381	(1 079 198)	39 557 954
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	4 615 000	(1 616 780)	-	-	3 133 780	-	6 132 000
Sous-total	42 276 531	(3 775 659)	-	1 495 119	6 773 161	(1 079 198)	45 689 954
Total des correctifs de valeurs et provisions	42 276 531	(3 775 659)	-	1 495 119	6 773 161	(1 079 198)	45 689 954
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	42 276 531	(3 775 659)	-	1 495 119	6 773 161	(1 079 198)	45 689 954
Réserves pour risques bancaires généraux	13 724 000	-	-	-	1 276 000	-	15 000 000

Les «réserves pour risques bancaires généraux» ne sont pas taxées.

3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale total	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Share capital	150 000 000	1 500 000	150 000 000

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient 100% du capital-actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, elle est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés au marché télématique actionnaire de la Bourse de Milan (MTA).

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2014	2013
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence		
Capital social libéré	150 000 000	150 000 000
Réserve légale générale	116 040 680	115 569 927
Réserve pour risques bancaires généraux	13 724 000	13 724 000
Bénéfice au bilan	1 709 439	470 754
Total	281 474 119	279 764 681
Attribution à la réserve légale générale	1 709 439	470 754
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'exercice précédent	(1 709 439)	(470 754)
Bénéfice de l'exercice de référence	8 165 225	1 709 439
Augmentation du capital social	-	-
Réserve pour risques bancaires généraux	1 276 000	-
Total des capitaux propres	290 915 344	281 474 120
dont:		
Capital social libéré	150 000 000	150 000 000
Réserve légale générale	117 750 119	116 040 681
Réserve pour risques bancaires généraux	15 000 000	13 724 000
Bénéfice au bilan	8 165 225	1 709 439
Total	290 915 344	281 474 120

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Échéance du capital							
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé	Total
Actif circulant								
Liquidités	187 724 344	-	-	-	-	-	-	187 724 344
Créances sur les banques	111 209 350	-	325 232 747	68 714 457	-	-	-	505 156 554
Créances sur la clientèle	10 271 771	264 055 142	232 333 567	50 324 277	44 002 856	3 047 000	-	604 034 613
Créances hypothécaires	16 919 145	344 668 072	221 164 575	331 387 610	1 357 407 810	630 279 420	-	2 901 826 632
Immobilisations financières	2 021 353	-	12 273 290	2 378 902	41 040 330	490 565	-	58 204 440
Exercice de référence	328 145 963	608 723 214	791 004 179	452 805 246	1 442 450 996	633 816 985	-	4 256 946 583
Exercice précédent	478 756 168	336 486 747	1 216 310 734	469 825 586	1 279 162 633	585 806 110	-	4 366 347 978
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	74 250	-	-	-	-	-	-	74 250
Engagements envers les banques	8 492 105	-	733 568 279	27 892 788	-	-	-	769 953 172
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	829 812 886	-	-	-	-	-	-	829 812 886
Autres engagements envers la clientèle	1 781 331 558	-	165 928 784	204 410 129	10 250 000	-	-	2 161 920 471
Obligations de caisse	-	-	49 222 000	78 068 000	18 836 000	3 218 000	-	149 344 000
Prêts auprès de Centrales d'émission d'obligations foncières et d'emprunts	-	-	-	-	-	32 200 000	-	32 200 000
Exercice de référence	2 619 710 799	-	948 719 063	310 370 917	29 086 000	35 418 000	-	3 943 304 779
Exercice précédent	2 502 308 451	-	1 180 189 046	303 588 770	71 540 000	2 019 000	-	4 059 645 267

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2014	2013	Variation
Crédits aux organes	6 020 000	5 300 000	720 000

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au pied du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la maison mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont en ligne avec celles du marché.

3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF

	2014		2013	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	186 688	1 036	106 102	701
Créances sur les banques	25 879	479 277	22 990	893 041
Créances sur la clientèle	464 446	139 589	482 251	110 209
Créances hypothécaires	2 901 827	-	2 717 641	-
Immobilisations financières	10 476	47 728	1 465	31 948
Participations	611	-	603	-
Immobilisations corporelles	25 716	3 246	25 972	127
Comptes de régularisation	6 123	1 044	8 001	1 072
Autres actifs	70 877	3 946	41 402	1 036
Total des actifs	3 692 643	675 866	3 406 427	1 038 134
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	74	-	118	-
Engagements envers les banques	99 761	670 192	101 782	976 339
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	593 053	236 760	579 733	243 613
Autres engagements envers la clientèle	1 431 787	730 133	1 379 585	627 263
Obligations de caisse	149 344	-	151 212	-
Prêts auprès de Centrales de lettres de gage	32 200	-	-	-
Comptes de régularisation	11 080	1 678	12 438	2 106
Autres passifs	71 147	4 695	44 394	2 227
Correctifs de valeurs et provisions	44 963	727	41 652	625
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	13 724	-
Capital social	150 000	-	150 000	-
Réserve légale générale	117 750	-	116 041	-
Bénéfice de l'exercice	8 165	-	1 709	-
Total des passifs	2 724 324	1 644 185	2 592 388	1 852 173

3.15. RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF

	2014		2013	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	3 692 644	85%	3 406 426	77%
Pays OCDE	627 318	14%	996 530	22%
Autres pays	48 548	1%	41 605	1%
Total	4 368 510	100%	4 444 561	100%

3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	181 129	5 948	457	190	187 724
Créances sur les banques	306 076	164 576	9 348	25 156	505 156
Créances sur la clientèle	476 273	109 398	10 047	8 317	604 035
Créances hypothécaires	2 867 791	34 036	-	-	2 901 827
Immobilisations financières	22 000	20 247	15 957	-	58 204
Participations	611	-	-	-	611
Immobilisations corporelles	25 716	3 246	-	-	28 962
Comptes de régularisation	5 346	1 530	192	99	7 167
Autres actifs	70 071	3 815	72	865	74 823
Total actif au bilan	3 955 013	342 796	36 073	34 627	4 368 509
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	20 734	1 239 272	264 798	50 872	1 575 676
Total des actifs	3 975 747	1 582 068	300 871	85 499	5 944 185
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	49	5	5	15	74
Engagements envers les banques	100 314	588 006	79 355	2 278	769 953
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	682 751	147 062	-	-	829 813
Autres engagements envers la clientèle	1 177 363	770 334	166 096	48 127	2 161 920
Obligations de caisse	149 344	-	-	-	149 344
Prêts auprès de Centrales de lettres de gage	32 200	-	-	-	32 200
Comptes de régularisation	10 846	1 507	222	183	12 758
Autres passifs	69 354	4 936	1 397	155	75 842
Correctifs de valeurs et provisions	44 980	710	-	-	45 690
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	150 000	-	-	-	150 000
Réserve légale générale	117 750	-	-	-	117 750
Bénéfice de l'exercice	8 165	-	-	-	8 165
Total passif au bilan	2 558 116	1 512 560	247 075	50 758	4 368 509
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1 421 253	67 129	52 829	34 465	1 575 676
Total des passifs	3 979 369	1 579 689	299 904	85 223	5 944 185
Position nette par devise	(3 622)	2 379	967	276	-

3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2014	2013	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 822 329	1 568 098	254 231
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	11 907 692	3 849 900	8 057 792
Compte de compensation	56 963 455	32 173 802	24 789 653
Autres	4 129 889	4 846 173	(716 284)
Total	74 823 365	42 437 973	32 385 392

3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2014	2013	Variation
Administration fédérale des contributions	4 625 171	4 714 524	(89 353)
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	63 887 492	38 536 609	25 350 883
Compte de compensation	-	-	-
Fournisseurs	5 768 749	1 739 212	4 029 537
Autres	1 560 678	1 630 760	(70 082)
Total	75 842 090	46 621 105	29 220 985

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2014	2013
Garanties émises et instruments analogues	259 451 925	228 045 639
Crédits documentaires	95 672 863	29 476 664
Total des engagements conditionnels	355 124 788	257 522 303

4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

en CHF

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
Instruments de taux						
Contrats à terme, y.c. FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	56 963 455	1 380 500 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	9 223 641	4 239 986	1 580 052 846	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	4	4	902 849	-	-	-
Options (OTC)	117 610	117 610	16 970 954	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	115 618	115 618	3 021 614	-	-	-
Options (OTC)	1 897 844	1 897 844	105 158 764	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	47 285 975	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	26	26	261 401	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
Exercice de référence	11 354 743	6 371 088	1 753 654 403	-	56 963 455	1 380 500 000
Exercice précédent	3 335 250	5 848 157	1 447 462 692	-	32 173 802	1 600 850 000

4.2. (SUITE)

en CHF

	Total après impact des contrats de netting	
	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Exercice de référence	11 354 743	63 334 543
Exercice précédent	3 335 250	38 021 959

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques», correspondent à ceux définis par la maison mère (80-125%).

Les éventuelles parts inutilisées relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sont surtout le résultat d'opérations de swaps sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans la ligne «Contrat à terme» du poste «Divers», sont reportées les opérations au comptant, conclues avant le 31 décembre 2014, qui n'avaient pas encore été réglées, en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF

	2014	2013	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	121 650	864 812	(743 162)
Investissements fiduciaires auprès de la maison mère	101 052 326	239 459 069	(138 406 743)
Total	101 173 976	240 323 881	(139 149 905)

4.4. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF

	2014	2013	Variation
Genre d'avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	731.8	726.9	4.9
Avoirs sous mandats de gestion	665.6	642.5	23.1
Autres avoirs administrés	4 642.6	4 705.2	(62.6)
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	6 040.0	6 074.6	(34.6)
dont prises en compte doubles	325.7	347.7	(22.0)
Apports / (Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	(327.1)	32.9	(360.0)

Les «Autres avoirs administrés» se rapportent au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue aussi des services de nature administrative. La Banque n'a pas des avoirs patrimoniaux sous simple garde.

Les éventuelles créances sur la clientèle ne sont pas déduites.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2014	2013	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	13 350 628	10 951 962	2 398 666
Négoce de titres	(12 528)	105 713	(118 241)
Total	13 338 100	11 057 675	2 280 425

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2014	2013	Variation
Salaires	33 005 282	34 047 969	(1 042 687)
Prestations sociales	7 544 059	7 878 715	(334 656)
Autres charges	1 719 489	1 841 854	(122 365)
Total	42 268 830	43 768 538	(1 499 708)

5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2014	2013	Variation
Coût des locaux	7 538 296	7 609 809	(71 513)
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 657 899	4 428 175	229 724
Autres coûts	9 941 875	9 645 075	296 800
Total	22 138 070	21 683 059	455 011

5.5. PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

La rubrique «Produits extraordinaires» est constituée essentiellement de la dissolution de correctifs de valeurs pour risques de crédit qui ne sont plus nécessaires, à hauteur de CHF 1 079 198.

La rubrique «Charges extraordinaires» est constituée principalement de la reconstitution des «Réserves pour risques bancaires généraux» de CHF 1 276 000.

En 2013, la rubrique «Produits extraordinaires» était constituée principalement de la dissolution d'un engagement inscrit sous la rubrique «Autres passifs» pour CHF 136 659, qui n'avait pas été réalisé.

5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO)

Aucune remarque.

5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF

	2014		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations sur intérêts	35 924 618	2 031 668	37 956 286
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	33 818 571	3 911 016	37 729 587
Résultat des opérations de négoce	13 113 988	224 112	13 338 100
Résultat des autres produits ordinaires	37 571	-	37 571
Résultats nets de l'activité bancaire ordinaire	82 894 748	6 166 796	89 061 544
Charges d'exploitation	60 288 723	4 118 177	64 406 900
Bénéfice brut	22 606 025	2 048 619	24 654 644

* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

6. INFORMATIONS CONCERNANT LE CALCUL DES FONDS PROPRES

En ce qui concerne les exigences de publication (Bâle II pilier 3), régies par l'art. 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et mises en œuvre au moyen de la Circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire» (correspondant à l'ancienne Circ. CFB 06/4), nous renvoyons aux informations qui seront publiées dans le rapport annuel de notre maison mère (Banca Popolare di Sondrio) au 31 décembre 2014.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Financial Services
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale 1872
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 22 à 54) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Patrizio Aggio
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Mirko Liberto
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 26 janvier 2015

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

INVESTMENT ADVISORY

CONSERVATION DE TITRES

OPÉRATIONS SUR DEVICES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^e PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

Il n'est pas usuel que, bon an mal an, une banque réserve un volet culturel dans son rapport annuel, comme le fait notre établissement! Nous nous sommes demandés s'il était opportun de garder cette coutume et, au vu de l'appréciation et des commentaires positifs formulés par de nombreux destinataires de ce document comptable, nous avons décidé de poursuivre cette démarche.

La monographie de cette année est consacrée au banquier austro-suisse Felix Somary. Né à Vienne en novembre 1881 et mort à Zurich en juillet 1956, cet érudit économique s'éprit de la Suisse, dont il prit la nationalité en 1932.

Après des études de droit et d'économie, et montrant des affinités particulières pour cette seconde discipline, il devint professeur universitaire émérite et banquier de valeur, une activité qu'il exerça surtout à Zurich. Durant la Première Guerre mondiale il fut également désigné comme conseiller économique et politique par les Empires centraux. Il s'acquitta de cette tâche avec compétence et clairvoyance.

Cet homme réfléchi d'une intuition extraordinaire examinait les différentes situations avec profondeur et sens critique, en démontrant que rien n'arrive par hasard, sans logique; cette vision lui permit de n'avoir jamais de surprises. Par exemple, il sut prévoir avec trois ans d'avance, et sans que personne ne l'écoute – à l'instar de Cassandra, déesse mythologique et proverbiale évoquée par Homère – le krach de Wall Street en 1929. Fermement convaincu qu'une terrible catastrophe financière et économique allait se produire, il retira toutes ses économies, déposées dans des banques étrangères, et les mit en sécurité. De même, il annonça la reprise de 1932 bien avant l'heure.

Personnalité extraordinaire qui vécut en une période de mutations et d'événements extraordinaires, Somary acquit une renommée et une reconnaissance qui franchirent les frontières, jusqu'en Italie. Si bien que, lorsque le groupe financier suisse Blankart & Cie de Zurich, qu'il dirigea magistralement, se montra disposé à lui accorder une somme importante pour la constitution de Mediobanca – l'idée était née juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale –, la Banque d'Italie, qui jusqu'alors ne voyait pas cette initiative d'un bon œil, changea d'attitude. En réalité, l'opération avec le banquier zurichois n'aboutit pas, mais le simple fait d'avoir ouvert des négociations s'avéra très important, favorisant la décision de mieux examiner le projet et de poursuivre sa mise en œuvre.

Je m'arrêterai là, car le personnage éclectique qu'était Felix Somary a été amplement décrit par les excellents auteurs des articles composant la présente monographie. Je remercie chacun d'entre eux pour leurs recherches approfondies et pour l'élégance de leurs textes. Je remercie également tous ceux qui ont contribué, à divers titres, à la réalisation de cet ouvrage, leur contribution étant utile et appréciée.

Lugano, janvier 2015

Le Président
Mario Alberto Pedranzini